Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

5 MARS 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18040

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

La centralité de nos idées

David Follien

«Il y a des peuples qui sont comme des flambeaux, ils sont faits pour éclairer le monde. Ils ne sont pas de grands peuples par le nombre, mais ils le sont parce qu'ils portent en eux la vérité et l'avenir».

J'ai toujours aimé cette phrase, prononcée par Émile Chanoux et quand je l'ai retrouvée écrite sur une vieille carte d'adhésion, j'ai commencé à réfléchir sur le fait qu'un Mouvement tel que le nôtre est le fruit de ses idéaux et de l'évolution de ses principes fondamentaux au cours des années.

L'Union Valdôtaine se fonde sur des idéaux qui nous ont caractérisés depuis sa fondation, qui je crois sont encore très actuels: la défense et le développement de notre autonomie spéciale, provenant de notre patrimoine ethno-linguistique, ainsi que le concept de fédéralisme intégral lié à la construction d'une Europe des peuples.

Je pense que ces principes sont encore très actuels et c'est à notre Mouvement, à ses dirigeants et élus de les rendre plus modernes, sans les trahir.

Je ne considère pas constructive l'attitude pessimiste et de démission qui nous a caractérisés pendant ces dernières années à l'égard de la perte de l'utilisation quotidienne de nos langues.

Nous devons être capables de retrouver les moyens pour récupérer ce domaine, en regardant les résultats très positifs que nous avons obtenus à travers l'utilisation du patois, en ce qui concerne surtout les jeunes et les Valdôtains d'adoption.

Le thème du fédéralisme est à mon avis fondamental, et surtout très actuel, vu le parcours parlementaire qu'est en train d'accomplir la loi sur le fédéralisme fiscal proposée par la Lega; ce n'est pas le cas d'entrer maintenant à fond dans cette loi puisque nous avons notre Sénateur qui nous informe toutes les semaines sur les évolutions à Rome, mais je crois qu'il est fondamental, à ce sujet, que notre mouvement exprime une position nette et claire.

Toutes les forces politiques nationales sont en train d'en discuter et l'Union doit nécessairement donner son avis et stimuler la discussion.

Nos pères fondateurs ont parlé de fédéralisme il y a plus de cinquante ans.

Bruno Salvadori, avec ses projets et sa personnalité, a inspiré la naissance de la Lega et maintenant que, grâce à ce Mouvement, on parle de ce thème partout en Italie nous ne pouvons pas ne pas être, nous aussi, au centre de l'échiquier politique.

Nous devons, à mon avis, avant tout organiser des débats sur ce thème, dialoguer avec les autres forces régionalistes et recommencer une campagne d'information sur le fédéralisme visant les jeunes.

Les partis nationaux et la Lega doivent reconnaître que notre autonomie et notre système régional sont un exemple à suivre pour toute

SUITE PAGE 2

Attaque du Gouvernement italien contre l'Autonomie spéciale

«Nous ne tolérerons aucun privilège»: la prise de position du ministre Roberto Calderoli, envers les Régions autonomes, a provoqué la réaction du président de la Région Auguste Rollandin.

«La déclaration de Calderoli n'est pas acceptable – a affirmé le Président de la Région, en marge de la Conférence des Régions, à Rome – *La possibilité d'intervenir dans le cadre du fédéralisme fiscal a déjà fait l'objet d'une analyse approfondie entre les Régions et le Ministère. Nous ne voulons pas de privilèges, mais nous avons une situation financière différente et ceux qui parlent de privilèges ne connaissent pas la situation des Régions à Statut spécial».*

«Il ne faut pas modifier la Constitution des Régions à Statut spécial – a continué Rollandin. – *Elles sont l'exemple même du fédéralisme et pas seulement fiscal. Il faudrait plutôt envisager des transferts vers les Régions à Statut ordinaire».*

De plus, le président Rollandin a

participé, le jeudi 26 février dernier, à Rome, à une série de rencontres institutionnelles.

Le président Rollandin a eu, en particulier, la possibilité de se confronter avec le Ministre Raffaele Fitto à propos des Rapports avec les Régions au sujet de la question des relations Etat-Région, au moment où l'on est en train de définir l'organisation du futur Etat fédéral et du rôle des Régions autonomes.

Le Président a exprimé au Ministre Fitto sa préoccupation par rapport aux déclarations contre les Régions à Statut spécial prononcées dans le cadre du débat sur la réalisation de l'article 119 de la Constitution en matière de fédéralisme fiscal, par des membres aussi du Gouvernement.

«En ce sens – a commenté le président Rollandin – *j'ai demandé, au Ministre Fitto, un éclaircissement à propos de l'attitude du Gouvernement envers la spécificité et également en ce qui concerne le fédéralisme fiscal. L'information la plus significative* – a continué Rollandin – *qui a découlé de la rencontre avec le Ministre a été donc l'engagement de nommer, de la part du Gouvernement, des représentants au sein de la Commission Paritaire, en permettant à cet organisme fondamental de liaison et de confrontation entre État et Région, d'entrer pleinement dans sa phase opérationnelle».*

Crise financière et efficacité administrative

Antonio Fosson

La discussion sur la crise des marchés financiers est arrivée au Sénat à travers six motions différentes, qui de manière synthétique exprimaient toutes désormais une forte préoccupation à propos de la situation actuelle et des doutes sur les remèdes à utiliser. Finalement, la crise financière s'est montrée dans toute sa gravité, en effaçant les messages rassurants exprimés auparavant par le même Ministre. La crise est mondiale et menace les conditions de vie de tous les peuples: tout ce système économique, basé sur des valeurs financières fictives non liées à l'économie productive, s'est écroulé. Le système économique de la plus grande puissance mondiale, à savoir les Etats-Unis, s'est écroulé.

Voilà donc les observations de ces six motions présentées au Sénat, avec la sensation d'une gravité jusqu'à présent non exprimée: nous sommes passés, tout à coup, du Carnaval au Carême, et ce dernier sera particulièrement long.

Le remède proposé pour s'en sortir exprime bien peu de choses concrètes, ou plutôt des accusations réciproques d'en être la cause, de ne pas avoir prévu. De toute façon, il faudra construire les nouvelles règles du système financier, en éliminant ces procédures «toxiques» qui ont entraîné la crise: on parle toujours plus de synergies nécessaires entre les pays d'Europe, de la nécessité de construire les Etats-Unis d'Europe. Ensuite, la loi «Brunetta», après les modifications apportées par la Chambre, est revenue, au Sénat, pour son approbation définitive. Je veux seulement reporter la déclaration finale du Ministre Brunetta au Sénat: *«Un processus pour donner une plus grande efficacité à l'Administration de l'Etat commence aujourd'hui. Une révolution qui fait partie de notre époque. En l'absence d'une administration publique efficace, on ne peut pas appliquer le Fédéralisme Fiscal, on ne peut pas avoir une école qui fonctionne, on ne peut pas obtenir une croissance. Nous avons remis au centre le citoyen».*

Nous espérons que ce qui a été annoncé se réalise.

INDEX

Sports populaires: départ de la saison

PAGE 5

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

PAGE 6

Le Comité fédéral de l'Union Valdôtaine

PRENANT ACTE
avec préoccupation de la manière dont certains médias présentent la situation des Régions autonomes et les contenus de l'autonomie spéciale, ainsi que des déclarations de plusieurs hommes politiques à ce sujet

DÉPLORE
la tentative de mettre en évidence, d'une manière démagogique, instrumentale et partielle, quelques aspects marginaux du régime d'autonomie, en ignorant ou en sous-estimant les raisons de cette spécialité et les bienfaits économiques et sociaux qu'elle a entraînés là où elle a été appliquée correctement et dans un esprit de loyale collaboration entre les différents niveaux institutionnels;

SOULIGNE
que l'existence des Régions et des Provinces autonomes est la conséquence de l'application de principes fondamentaux, fixés dans la première partie de la Constitution italienne;

S'ADRESSE
à toutes les forces politiques qui œuvrent en Vallée d'Aoste, pour qu'elles s'unissent dans la réaffirmation du droit du peuple valdôtain à se gérer par lui-même.

Aoste, le 2 mars 2009

NOUVELLES EN BREF

ATTRIBUTION DE BOURSES D'ÉTUDES POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES SECONDAIRES DU DEUXIÈME DEGRÉ

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 68/1993 portant intervention en matière de droit aux études, un concours est ouvert, au titre de l'année scolaire 2008/2009, pour l'attribution des bourses d'études destinées aux élèves qui fréquentent les écoles secondaires du deuxième degré n'existant pas en Vallée d'Aoste ainsi que pour le lycée linguistique de Courmayeur.
Les personnes intéressées doivent déposer leur demande, rédigée sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard, le 17 avril 2009, avant 12 heures, sous peine d'exclusion.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent s'adresser au bureau compétent situé au 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste
(Tél.: 0165 27 58 55 - 27 58 97).

CONCOURS POUR L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE D'ÉTUDES À LA MÉMOIRE D'EVELINA VITALE

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert pour l'attribution d'une bourse d'études de 413,17 euros en l'honneur du professeur Evelina Vitale.
Ladite bourse d'études est réservée aux élèves qui fréquentent, pendant l'année scolaire 2008/2009, le Lycée Pédagogique, Linguistique et Social «R.M.Adelaide» – filière Sciences sociales – d'Aoste ainsi que le Lycée Scientifique, Pédagogique, Linguistique et Social «Binel-Viglino» – filière Sciences sociales – de Pont-Saint-Martin.

Les personnes intéressées doivent déposer leur demande, rédigée sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard, le vendredi 17 avril 2009, avant 12 heures, sous peine d'exclusion.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent s'adresser au bureau compétent situé au 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste
(Tél.: 0165 27 58 55 - 27 58 97).

OBIETTIVO LAVORO NEWS: PROGRAMME EURODYSSÉE, LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES EN VALLÉE D'AOSTE

Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, est dédiée à un autre Programme: Eurodyssée.
C'est un programme auquel la région participe à peu près depuis un an et qui prévoit des échanges, entre régions européennes, de jeunes stagiares.
A travers l'interview faite à des jeunes provenant de pays européens, comme l'Espagne, la Croatie et la France, est illustré le projet et les opportunités de stages auxquels on peut, en cette période, poser éventuellement sa candidature.
Dans le Focus des sélections de candidature sont prévues par la Fondation Grand-Paradis.
En particulier, l'organisme cherche une personne pour le service communication-marketing et gestion des événements et trois personnes pour la protection, l'accueil et l'assistence dans les trois centres de visite du parc.
Les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi et la formation approuvée sont comme toujours proposées sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

DEMANDES DE CONTRIBUTION POUR LES DOMMAGES SUBIS EN RAISON DE L'ÉTAT D'URGENCE SIGNALÉ PAR LES AUTORITÉS

La Direction de la Protection civile communique que jusqu'au lundi 11 mai 2009 devront être présentées les demandes de contribution pour les dommages subis en raison de l'état d'urgence déclaré par décret n° 569 du 18 décembre 2008, sur le territoire de la Région Autonome Vallée d'Aoste et qui a cessé, le 10 février 2009.
Les demandes de contribution devront parvenir à la Direction de la Protection Civile, 7/A Lieu-dit Aéroport – 11020 Saint-Christophe.
Les formulaires nécessaires pour la présentation des demandes de contribution, selon la loi 5/2001, sont à la disposition des personnes intéressées auprès des bureaux communaux concernés: sur le site Internet de la Région (www.regione.vda.it protezione civile/contributi calamità – i.asp) ou bien auprès de la Direction de la Protection Civile.
La Direction de la Protection Civile peut être contactée pour tout autre renseignement au numéro de téléphone suivant: 0165 23 82 22.

RECTIFICATION DES AVIS POUR L'ATTRIBUTION DE CHÈQUES D'ÉTUDES ET D'AIDE AU LOGEMENT

L'Assessorat régional de l'Education et de la Culture informe qu'une modification a été apportée aux avis publiés pour l'attribution, pendant l'année académique 2008/2009, de chèques d'études et d'aide au logement, en faveur des étudiants universitaires valdôtains inscrits hors de la Région.
Cette rectification concerne exclusivement les étudiants inscrits à une maîtrise d'infirmier hors de la Région, les autres points définis par les susdits avis restant valables.
Les personnes intéressées devront présenter les instances relatives au chèque d'études et à l'aide au logement par le biais d'une procédure informatique en ligne ou bien en main propre ou encore par lettre recommandée avec accusé de réception à la Direction des politiques de l'Education – Bureau des Bourses d'études – de l'Assessorat régional Education et Culture, au 250, avenue Saint-Martin-de-Corléans, à Aoste, avant 12h00 jusqu'au 20 mars 2009, dernier délai.

Les avis et les formulaires sont proposés sur le site Internet www.regione.vda.it.

Les bureaux compétents peuvent être contactés pour tout autre renseignement (tél.: 0165 27 58 97-27 58 56-27 58 57).

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

La nouvelle loi sur le «Testamento biologico» et en particulier le point, très discutable et extrêmement important, qui imposerait de ne pas suspendre l'hydratation et l'alimentation qui sont considérés comme un soutien fondamental à un droit inviolable, celui de la vie, aura des effets considérables sur la vie de tous les citoyens italiens et, par conséquent, aussi sur celle des Valdôtains.
Je demanderais, en raison de cela, à titre personnel et au nom de nombreux unionistes, au Président de l'Union Valdôtaine, M. Ego Perron (je viens de lire avec attention son éditorial du 19 Février «L'importance des sections») d'organiser des rencontres au niveau des sections ou des groupes de section pour discuter et éclaircir le mieux possible les différents arguments concernés par la loi et permettre à tous les unionistes intéressés d'exprimer leur point de vue sur le problème.
On pourrait, de cette façon, faire connaître au sénateur Fosson, qui représente au Parlement italien tous les Valdôtains ce que pensent les unionistes à propos de la nouvelle loi. Je voudrais aussi rappeler aux croyants, lorsqu'ils affirment qu'il n'y a pas de discussions à ce sujet, car la vie est un don et elle ne nous appartient pas, les paroles du Saint-Père Paul VI qui disait en 1970 «*In molti casi il dovere del medico è di alleviare la sofferenza, invece di voler prolungare, con qualsiasi mezzo e in qualsiasi condizione, una vita che non è più pienamente umana*».

Aoste, le 26 février 2009

Louis Bionaz

SUITE DE LA PAGE 1

La centralité de nos idées

réforme possible de l'Etat et que les autonomies spéciales sont une valeur ajoutée. Il nous faut également faire remarquer avec force que l'unique mouvement réellement fédéraliste en Vallée d'Aoste reste l'Union. Enfin, même sur d'autres thèmes qui ne découlent pas de nos piliers idéologiques, mais qui sont très présents dans les mass-médias, tels que les questions éthiques, la sécurité, l'immigration et les choix économiques, l'Union doit toujours avoir une position qui peut même être – et je la considère une provocation – de s'en ficher, puisqu'il ne s'agit pas de notre affaire.
Cependant, il est capital que l'on ait une position sur les thèmes actuels, que l'on écoute l'opinion de nos adhérents et électeurs et que l'on s'exprime sans avoir peur de découvrir que nous avons des idées différentes: la pluralité est un «plus». Pour conclure, j'ai écrit ces quelques lignes surtout pour réaffirmer la centralité de nos idées et de nos principes, ainsi que leur actualité. Nos adversaires nous attaquent et parfois nous accusent d'être un mouvement exclusivement intéressé à la gestion du pouvoir. Ils parlent notamment, de l'Union en cachant la vérité, c'est-à-dire que nous restons l'unique mouvement de la «Petite patrie» avec des idéaux, des projets et une organisation.
Nos anciens disaient «BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE»

David Follien

«Étude J. PIEROPAN»

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.

Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de

Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29,
Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Fédérachòn Valdoténa Téatro Populéro

30ème édition du Printemps Théâtral

Trois nouvelles compagnies pour les trente ans du Printemps Théâtral : la perfection des chiffres en question est de bon auspice pour une saison qui s'annonce intense et très vivante. Les fidèles du festival de théâtre populaire doivent se préparer à un marathon de onze soirées, pour un total de vingt-deux compagnies, qui commencera vendredi 13 mars 2009 et qui se terminera au mois de mai, le vendredi 22. Un marathon tout de même agréable, étant donné le niveau obtenu par les groupes qui adhèrent à la Fédérachòn Valdoténa Téatro Populéro; chaque année, on a le plaisir d'apercevoir de remarquables évolutions dans l'écriture des pièces, la mise en scène, l'interprétation. Trente ans c'est beaucoup, on pourrait percevoir les premières traces de moisissure ou d'idées répétées... mais ce n'est pas le cas du Printemps, et cela est prouvé, comme on l'a déjà annoncé au début, par la présence de trois nouveaux groupes: *Le Djabloteun* de Sarre, compagnie à peine créée, en scène le vendredi 24 avril; *Lé Fripòn* de Valtournenche, la version «junior» des *Béguiò*, jouant le jeudi 30 avril; et enfin *Le Digourdì* de Charvensod, qui animeront la soirée de vendredi 15 mai. Comme d'habitude, «a rontre la llase» du mois de mars, *Le Badeun de Chouéléy*, avec *Le Gantaléi* de Valgrisenche. Rendez-vous donc au Giacosa, chaque vendredi (sauf le 9 avril, jeudi de Pâques, à Pont-Saint-Martin, et le 30 avril, veille de la Fête du 1er mai, de nouveau au Giacosa). Chaque soirée proposera sur scène deux compagnies.
Le prix du billet est de 7 euros; les spectateurs ayant moins de 14 ans pourront assister gratuitement aux spectacles. Les billets seront mis en vente, le jour du spectacle, au guichet du théâtre à partir de 20h30.

Programme

Vendredi 13 mars	Giacosa	Saint-Christophe LE BADEUN DE CHOUÉLÉY
		Valgrisenche LE GANTALÉI
Vendredi 20 mars	Giacosa	Cogne LOU TRACACHEMÈN
		Saint-Marcel TAN PE RI-YE
Vendredi 27 mars	Giacosa	Jovençan LA VILLE DE CORDÈLE
		Gignod LA RIGOLADA
Vendredi 3 avril	Giacosa	Verrayes LO TRÈN
		Aymavilles LA BÉTISE
Jeudi (Pâques) 9 avril	Pont-Saint-Martin	Arnad LA COMPAGNI DOU BEUFET
		Hône LE GUIANDEC É LE FOUÉTÉC DE VION-A
Vendredi 17 avril	Giacosa	Brusson LE FALABRÀC
		Pollein LE BEURT ET BOUN
Vendredi 24 avril	Giacosa	Gignod LA PÉGNA RIGOLADA
		Sarre LE DJABLOTEUN
Jeudi 30 avril	Giacosa	Morgex LA COMPAGNÍ DI TEUILLE
		Valtournenche LÉ FRIPÓN
Vendredi 8 mai	Giacosa	Valtournenche LE BÉGUIÒ
		La Tor de Babel
Vendredi 15 mai	Giacosa	Fénis LE ARMANAC DE FÉIC
		Charvensod LE DIGOURDI
Vendredi 22 mai	Giacosa	Bionaz LE SQUIAPEUN
		Nus LE-S-AMI DOU PATOUÉ

L'ESABAC est reconnu!

Le mardi 24 février 2009 à Rome, lors du sommet franco-italien, le ministre français de l'Education nationale, Monsieur Xavier Darcos, et le ministre italien de l'Instruction, des Universités et de la Recherche, Madame Mariastella Gelmini, ont signé avec l'Assessorat de l'Education et de la Culture l'«*Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne relatif à la double délivrance du diplôme du baccalauréat et du diplôme de l'Esame di Stato*»
L'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a ainsi commenté : «*Le double diplôme ESABAC est enfin une réalité ! La Région autonome Vallée d'Aoste attendait cette signature avec grand espoir, l'espoir et la satisfaction de voir enfin concrètement reconnu l'engagement déployé depuis des années dans ce projet ambitieux d'expérimentation de parcours bilingues de dimension européenne. Par cet accord, nos élèves auront donc un double diplôme reconnu de plein droit dans les deux pays, facilitant leur mobilité scolaire et professionnelle en Europe*».
Viérin a précisé que l'idée de ce projet était née à l'automne 2001, quand un petit comité formé de représentants de l'Assessorat de l'Education et de la Culture et du Rectorat de Grenoble a commencé à réfléchir à la création d'un double diplôme de fin d'études secondaires, une certification binationale dépassant le contexte transfrontalier où elle prenait jour. Monsieur l'Assesseur a encore affirmé : «*Cet accord représente donc pour notre Région une reconnaissance importante de sa capacité, dans le respect de son autonomie, de piloter un projet valorisant en premier lieu sa spécificité linguistique et son système éducatif bilingue, au profit de la formation de nos jeunes, tout en ayant une réelle envergure au niveau des deux nations*».

Présenté dans le cadre de la Saison culturelle

«Mon père avait raison» de Sacha Guitry

Agnès Uzan

Le succès était au rendez-vous, mercredi dernier, au théâtre Giacosa avec la pièce de théâtre écrite par Sacha Guitry, en 1919, « Mon père avait raison », présentée à l'occasion de la Saison culturelle. Plus de deux heures de répliques satiriques souvent adressées aux femmes et parfois humoristiques par le biais de personnages drôles et touchants grâce à l'interprétation parfaite des acteurs, à commencer par un Claude Brasseur dont l'élégance et le naturel en font l'un des plus grands acteurs français, le tout accompagné d'une mise en scène impeccable nous plongeant dans l'univers bourgeois d'une famille habitant un hôtel particulier de Neuilly et, plus précisément, à travers la complicité entre un père et son fils.

Ce fils qui devient à son tour père et qui malgré lui en prenant de l'âge ressemble étrangement à ce père qui disait «*Il n'est pas étonnant que les enfants ressemblent à leur père, puisque tous les hommes sont pareils*».
Et ce qui fait que la pièce fonctionne à merveille, à côté des répliques qui parfois sont d'un réalisme étonnant, c'est justement le lien de parenté qui unit les acteurs principaux puisque à l'époque Sacha Guitry jouait le rôle du fils et Lucien Guitry, le rôle du père apportant à la pièce non seulement à travers la ressemblance physique un atout non négligeable mais également une complicité naturelle.
Cette complicité nous l'avons ressentie avec les "Brasseur", puisque, dans cette famille d'artistes, l'amour du théâtre se transmet de père en fils car Claude aurait très bien pu jouer cette pièce avec son père, Pierre Brasseur, qui fut lui aussi, à son époque, un très grand acteur mais il a, et le spectateur s'en rend compte, le plaisir de la jouer avec son fils Alexandre.
"Mon père avait raison", c'est justement sur cette réplique que se termine la pièce et que le père se souvient tout à coup des paroles que lui disait ce vieux monsieur débordant d'affection à propos de la vie, de l'amour, du mensonge mais il était encore trop jeune pour le comprendre.

Par Pierino Daudry

Un jeu valdôtain et européen

Le livre « Lo Palet. Gioco valdostano e delle Terre europee » de Pierino Daudry, a été présenté, le samedi 14 février dernier, auprès du PalaFent de Brissogne.
Lors de la présentation du livre, organisée par le Gouvernement régional et le Conseil de la Vallée, le Président de la Région Augusto Rollandin, le Président du Conseil Alberto Cerise, les Assesseurs Laurent Viérin et Aurelio Marguerettaz, l'ancien Président de l'Associachon Valdoténa Jouà di Palet Guido Théodule et l'auteur du livre Pierino Daudry étaient bien sûr présents.

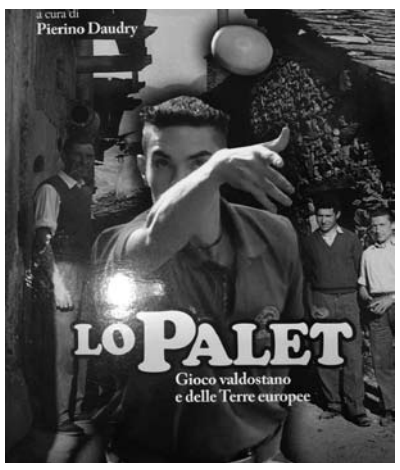

«*La culture d'un peuple* – comme l'indique la préface du livre – *passe aussi par le jeu, moment fondamental de rencontres, qui favorise la socialisation et qui renforce le sentiment d'appartenance et les valeurs identitaires. Le jeu du palet répond parfaitement à cette définition et a d'ailleurs suscité une quantité impressionnante d'adhésions, mais l'esprit de compétition qui l'imprègne n'en a toutefois aucunement altéré ni l'authenticité, ni le caractère original*».

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
Tel. 0125 80 65 01 R.A.
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
Tel. 0125 75 12 46

Approbation du programme

Conférence régionale pour la condition féminine

Au cours de sa séance du 25 février, le Conseil de la Vallée a approuvé, à l'unanimité, le programme d'activités de la Conférence régionale pour la condition féminine de la Vallée d'Aoste pour l'année 2009. Le Programme est téléchargeable sur le site du Conseil de la Vallée.

« Le programme de la Conférence -a déclaré le Président Cerise-, *qui prévoit une dépense de 77 468 euros, met l'accent sur une série de thèmes et d'actions qui touchent l'information -qui prévoit la poursuite de la publication de la revue « Informadonna », outre à la mise en place de nouvelles formes de communication-, la formation -avec l'activité de la Conférence des élues envers les Conseillères-, le soutien des femmes en difficulté -à travers le Centre femmes contre la violence-, la promotion de l'égalité de chances -grâce aux initiatives du Centre femme ensemble, en collaboration avec la Conseillère d'égalité des chances-, l'organisation de manifestations et d'activités culturelles en collaboration avec les collectivités locales. »*
La Conseillère-secrétaire Emily Rini : *« Avec le début de cette nouvelle Législature, l'on souhaite que le rôle de cet organe devienne toujours plus incisif, à travers aussi des modifications du règlement qui*

prévoient, par exemple, l'enregistrement des séances des assemblées, ce qui permettrait à tous les Conseillers régionaux de se documenter de manière exhaustive sur l'activité de la Conférence. »
Quant à la Conseillère Hélène Impérial : *« 2009 sera une année de transition : nous devons mettre en marche des synergies institutionnelles dans le but d'élaborer un programme réellement innovateur qui tienne compte des nouvelles exigences de la société valdôtaine, en se concentrant sur des projets à même de favoriser la participation des femmes à la vie politique et administrative. »*

Rappelons que la Conférence régionale pour la condition féminine de la Vallée d'Aoste a été instituée par la loi n°65/83 afin de promouvoir un programme d'initiatives tendant à supprimer les obstacles qui empêchent encore la réalisation complète de la personnalité humaine et sociale de la femme.
La Conférence réunit les représentantes des associations régionales de femmes, des coopératives et des associations du troisième âge, des commissions ou mouvements féminins régionaux des partis politiques, des organisations de travailleurs autonomes et des organisations syndicales. Les Conseillères régionales font partie de la Conférence.
La Conférence pour la condition féminine agit dans différents secteurs qui vont de la réalisation de différentes activités visant à favoriser la présence des femmes dans les institutions (cours de formation et d'approche de la politique, campagne encourageant les votes à faveur des femmes, constitution en 1995 de la Conférence des Elues) à l'examen de projets de loi régionaux et nationaux afin d'exprimer un avis sur leur concordance avec les principes d'égalité des chances.
La Conférence est également active dans le secteur du travail par la promotion d'études de marché et de cours de formation. Elle encourage également les activités culturelles visant à favoriser la connaissance et la valorisation de productions réalisées par des femmes.

L'activité des Commissions

Jeudi 12 mars 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Analyses et **évaluations** des problématiques liées à la limitation des coûts de la politique suite au renvoi en Commission de la **proposition de loi n°2** concernant *« Limitation des coûts de la politique. Modifications ultérieures des lois régionales n°33 du 21 août 1995, n°28 du 8 septembre 1999 et n°6 du 17 mars 1986 »*.
Résolution « *Initiatives pour la sécurité et pour la défense de l'ordre public* ».

Vendredi 6 mars 2009 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Audition de l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, Albert Lanièce, concernant les modalités de détermination de l'indicateur régional de la situation économique équivalente (IRSEE) dans le secteur de la santé et des politiques sociales.

Mercredi 4 mars 2009 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

Visite des sites de traitement des déchets de Brissogne et Pontey.

Mercredi 4 mars 2009 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*
Projet de loi n°20 *« Modifications de la loi régionale n°4 du 13 mars 2008 (Réglementation du système régional d'urgence sanitaire) »*. Rapporteur : la Conseillère-secrétaire Emily Rini.

Audition de l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, Albert Lanièce et du Syndic de la Ville d'Aoste, Guido Grimod, concernant les aspects de fonctionnalité urbaine au niveau local et de la ville conséquents à l'agrandissement à l'est de l'hôpital régional.

Visite guidée des services déjà réaménagés et des travaux en cours de réalisation à l'hôpital avec les responsables de la Direction générale de l'USL Vallée d'Aoste.
Mardi 3 mars 2009 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Visite du Casino de la Vallée.

Visite du Grand Hôtel Billia.

Audition sur la **proposition d'acte administratif** *« Approbation du plan de développement du Casino de la Vallée de Saint-Vincent, au terme de l'article 14 du cahier des charges pour la gestion du Casino de Saint-Vincent, approuvé par délibération du Conseil de la Vallée n°3174/XII du 20 décembre 2007 »* : Luca Frigerio, Administrateur unique du Casino de la Vallée spa et de l'équipe dirigeante ; Paolo Bonelli, Président de la Société S.T.V. ; Sara Bordet, Syndic de Saint-Vincent.

Travaux de la III[ème] Commission Aménagement du Territoire

Traitement des déchets en Vallée d'Aoste

Au cours de la première réunion de la III[ème] Commission *Aménagement du Territoire*, nous avons abordés les problèmes liés au traitement des déchets en Vallée d'Aoste.
Pour commencer, le Président Dario Comé nous a illustré tout ce qui s'est passé au cours de la précédente Législature : le Plan régional de la gestion des déchets de 2003 avec ses divers objectifs, l'idée de la création d'un incinérateur hors de la Vallée d'Aoste, le compostage, la proposition d'une série de techniques de traitement des déchets. Il nous a également transmis les données inhérentes à la production des déchets et au tri sélectif dans notre Région, renseignés sur une motion approuvé par le Conseil de la Vallée le 25 décembre 2005, informés sur la législation actuelle.
Les Commissaires ont décidé d'approfondir la question du traitement des déchets en Vallée d'Aoste par une série de visites en Vallée d'Aoste et à l'extérieur ainsi que par des auditions.
Le mercredi 4 mars, nous avons visité les sites de Brissogne et Pontey. En ce qui concerne les auditions, nous avons l'intention d'entendre le professeur Genon et l'ingénieur Ziviani qui ont rédigé le rapport final concernant les systèmes comparatifs de traitement des déchets.
Afin d'être précis et complet, je précise que nous avons reçu une lettre du Comité « Rifiuti Zero » que nous écouterons en Commission, tout comme nous entendrons l'ARPA, l'Association des Consommateurs, les Syndics et l'Assesseur compétent.
Voilà les travaux de la Commission *Aménagement du Territoire* concernant le thème des déchets en Vallée d'Aoste. Il est important d'agir rapidement car les délais se resserrent jour après jour et il faut trouver une solution au plus vite.

Le Conseiller Piero Prola
Vice-président
de la III[ème] Commission

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée. Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple - Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

La skieuse de Gressoney-Saint-Jean a remporté le titre de la Sprint à Liberec

Arianna Follis est Championne du Monde

Il y a deux ans, au terme des Championnats du Monde de ski de fond de Sapporo au Japon, Arianna Follis avait fait une déclaration un peu surprenante. La jeune skieuse de Gressoney-Saint-Jean, qui pendant la manifestation japonaise avait gagné sa première médaille individuelle dans un Championnat du Monde (troisième lors des dix kilomètres en skating), avait dit aux journalistes que son prochain objectif *«était le Sprint mondial en 2009 de Liberec, en République Tchèque».*
Une déclaration "hors catégorie" pour une fille comme Arianna, qui avait habitué ceux qui la connaissent à un profil bas non commun dans le milieu du sport professionnel.
Une déclaration qui s'est finalement concrétisée, ce mardi 24 février dernier, quand – quelques minutes après 13 heures – la jeune valdôtaine a finalement gagné la première médaille d'or de sa carrière.
Dès le matin, pendant les qualifications, on avait déjà compris que la journée était bonne pour la petite skieuse de la vallée du Lys; deuxième temps sur le chronomètre, qui portait bien sûr aux deux premiers tours d'élimination plus simples.
La finale à six pour remporter les médailles était presque une formalité. Et c'est bien au moment du dernier acte que la valdôtaine a prouvé sa valeur. La neige de la piste tchèque mouillée et lourde a mis en grande difficulté de nombreux athlètes – la slovène Pedra Majdic en premier – mais pas Arianna, capable de comprendre et de bien interpréter la situation avec son skiman et mari Alessandro Biondini.
Arianna a conduit la finale en deuxième position sur une grande partie du parcours à savoir 1,3 kilomètre de piste: après le dernier virage, à quelque cent mètres de la ligne d'arrivée, la valdôtaine a simplement changé de vitesse. Elle a dépassé ses adversaires en se détachant très nettement et sans trop forcer, en laissant derrière elle l'américaine Kikkan Randall et la finlandaise Pirjo Muranen, et en faisant bien sûr partir les applaudissements de toute l'équipe italienne dirigée par Silvio Fauner.
«J'ai participé à cette compétition comme si c'était un simple Sprint de Coupe du Monde – a dit Arianna Follis quelques minutes après avoir reçu sa médaille d'or sur le podium –.

J'ai évité de penser à l'enjeu qui se jouait aujourd'hui, je suis restée calme et j'ai pu atteindre mon objectif». «J'ai gagné une médaille d'or mondiale – a ajouté Arianna, trente-deux ans, le 11 novembre prochain – *mais je n'ai pas encore bien réalisé l'importance de mon exploit; je le ferai plus tard».*
Mais le Championnat du Monde d'Arianna ne s'est pas limité à l'épreuve du Sprint. Le lendemain, avec la lombarde de Livigno Marianna Longa, la skieuse valdôtaine a remporté une autre médaille, de bronze, lors du Sprint en couples Dames, technique classique.
La victoire a été remportée par deux spécialistes de cette technique, les finlandaises Aino Kaisa Saarinen et Virpi Kuitunen, qui ont précédé les suédoises Lina Anderson et Anna Olsson et bien sûr les italiennes. Pour Arianna Follis un doublé énorme, même incroyable au début du Championnat du Monde: une médaille d'or et une de bronze, qui avec la médaille d'argent pendant la dix kilomètres en technique classique remportée par la Longa a réellement sauvé le bilan du Mondial des "Azzurri", qui du côté masculin ont remporté seulement le bronze avec Giorgio Di Centa dans la 15+15 kilomètres poursuite, une médaille quand même viciée par la faute – dans la partie finale – du russe Alexander Legkov.

Les autres courses
Nous disions que le Mondial qui vient de s'achever nous a montré Arianna Follis dans une forme vraiment incroyable: deux médailles lors des deux épreuves de Sprint (sa spécialité bien sûr!), mais aussi diverses places importantes dans les autres courses auxquelles elle a participé. Jeudi 26 février, dans le relais Dames 4x5 kilomètres, seule une

chute d'Antonella Confortola n'a pas permis à l'équipe italienne de lutter pour le podium.
Samedi dernier, 28 février, lors de l'épreuve sur les trente kilomètres skating, beaucoup de valdôtains sont restés devant leur écran pour espérer une troisième médaille pour Arianna. A trois mille mètres de l'arrivée, la championne de Gressoney était encore dans le groupe des meilleures, mais pendant la dernière montée, la polonaise Justyna Kowalczyk a fait "le vide" et a obligé Arianna de se contenter de la huitième position. Un Championnat du Monde quand même brillant pour la valdôtaine qui va terminer sa saison en Coupe du Monde avec un dernier "forcing" – qui débute samedi 7 mars, à Lathi, en Finlande et qui s'achèvera dimanche 22 mars, à Falun, en Suède – pour maintenir (et peut-être améliorer) sa cinquième position au classement général.
Pour obtenir ce résultat, le samedi 7 mars, elle essayera de remporter, à Lathi, le dernier Sprint skating de la saison, une spécialité dans laquelle Arianna Follis a gagné déjà trois fois pendant cette saison: le Mondial bien sûr, mais aussi les épreuves du Tour de Ski de Nove Mesto et Prague.
A propos de la victoire mondiale d'Arianna Follis, l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz est également intervenu. *«Un résultat qu'Arianna Follis a construit par le travail et la constance pendant toutes ces années. Grâce à ses résultats Arianna Follis a contribué à porter dans le monde l'image du Val d'Aoste, une région où neige et sport sont un binôme gagnant».*

François Domaine

Le Tour du Rutor en trois jours

Le Tour du Rutor, une des épreuves de ski alpinisme les plus importantes du calendrier valdôtain de cette discipline, fait partie cette année de la Coupe du Monde de cette spécialité.
Du vendredi 3 au dimanche 5 avril prochain, en effet, la nouvelle formule du Tour du Rutor servira de clôture pour le circuit international de Ski alpinisme.
Nouvelle formule parce que – cette année – la course organisée par le Ski Club Corrado Gex d'Arvier se déroulera pendant trois jours. Vendredi 3 avril, les athlètes affronteront l'Arp Vieille (2.145 mètres de dénivellement sur un total de 17 kilomètres); samedi 4 avril, ce sera le tour du Rutor (2.294 mètres de dénivellement sur 18,5 kilomètres), alors que dimanche 5 avril la course se terminera avec l'épreuve de Plontaz (1.892 mètres de dénivellement sur 16 kilomètres).
Une grande fête pour le ski alpinisme, un grand travail pour les organisateurs (il y aura au moins 150 personnes qui travailleront pour le bon déroulement de ce week-end de compétition), qui prévoient d'avoir au départ quelque 250 équipes parmi les meilleurs au monde.
«*Le Tour du Rutor* – explique l'assesseur régional au Tourisme et au Sport Aurelio Marguerettaz – *représente l'un des rendez-vous les plus importants pour les passionnés de la discipline.*
Terminer cette compétition est un exploit absorbant du point de vue physique et mental».

SPORTS POPULAIRES

TSAN
Première division, poule A: Verrayes I-Châtillon II, Saint-Vincent I-Emarèse I, Pollein I-Chambave I.
Poule B: Châtillon I-Brisma I, Verrayes II-Valtournenche I, Montjovet I-Challand-Saint-Anselme I.
Deuxième division, poule A: Quart I-Montjovet II, Nus I-Pollein II, Brisma II-Valtournenche II.
Poule B : Challand-Saint-Anselme II-Saint-Vincent II, Chambave II-Saint-Christophe I, Fénis I-Nus II.
Troisième division, poule A: Verrayes III-Emarèse II, Nus III-Fénis II, Challand-Saint-Victor I-Ayas I.
Poule B: Montjovet III - Saint-Vincent III, Saint-Christophe II-Nus IV, Challand-Saint-Anselme III-Brusson I.
Quatrième division: Challand-Saint-Anselme IV-Pollein III, Chambave III-Brusson II. Repos: l'Antey/Torgnon.

FIOLET
Première division: Porossan I-Charvensod I, Saint-Christophe I-Saint-Oyen I, Etroubles I-La Salle I.
Troisième division, poule A: Charvensod II-Morgex II, Gignod I-Oyace I, Bosses I-Saint-Christophe II.
Poule B: Morgex III-Sarre I, Arpuilles I-Allein I.
Repos: le Gignod II.
Quatrième division: Allein III-Allein II, Oyace II-Etroubles II, Avise III-Avise II, Saint-Christophe III- Morgex IV, repos: le Gignod III.

Première journée pour Tsan et Fiolet;
pour la Rebatta, à Brissogne, le «Trophée des Ages»

Dimanche, le départ de la saison

Le premier dimanche du mois de mars ouvre officiellement la saison printanière des sports traditionnels au Val d'Aoste.
Tsan et Fiolet ouvrent leur programme avec la première journée des championnats.

Tsan
En première division, ce sera probablement l'enjeu, à distance, entre Verrayes I (poule A) et les champions de Châtillon I (poule B) à monopoliser la lutte pour la victoire finale. Les bleus-rouges-noirs de Verrayes attendent, à Rapy, Châtillon II pour un match qui semble être au départ déjà fini. De l'autre coté, à Domianaz de Châtillon, les champions du dernier printemps joueront contre Brisma I en l'absence de l'un des joueurs symboles de l'équipe deux fois championne, Adriano Mellé (photo), disqualifié pendant deux journées.
A partir de dimanche – après plusieurs saisons d'absence – la quatrième catégorie revient pour faire face aux nombreuses équipes (cinquante) qui se sont inscrites aux tournois.

Fiolet
Le Fiolet repart également avec le sourire: après quelques années en sourdine, la première division a finalement grandi. Six équipes, dont Porossan I qui a remporté les cinq derniers titres, lutteront pour la victoire finale. Porossan, bien sûr, part déjà favori, même si son premier match face à Charvensod I de Jean-Claude Bal sera assez difficile.

Saint-Christophe I des frères Marguerettaz revient au bout d'un an en première division et sera capable de donner du fil à retordre aux autres équipes.

Rebatta
De manière traditionnelle, la Rebatta débute la saison printanière avec le "Trophée des Ages", une compétition, par section, qui se déroulera à Brissogne et qui permettra aux équipes composées par des joueurs de différents âges de se confronter.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

CHARVENSOD, LE SYNDIC CRITIQUE L'OPPOSITION

Le Conseil communal de Charvensod s'est réuni en session extraordinaire, le lundi 23 février dernier, afin de décider du remplacement de l'un des membres du groupe de l'opposition "Espace Charvensod" : le Statut communal prévoît, en effet, que le membre démissionnaire doit être remplacé dans un délai de trente jours à partir de la date de sa sortie du Conseil.
C'est, en effet, pour cette raison que le Conseil de Charvensod a été convoqué rapidement pour procéder au remplacement d'Ettore Savioz par Cristina Busa.
Le Conseil fut également l'occasion pour annoncer quelques nouvelles.
Le Refuge Arbolle, dans le vallon de Pila, sera géré par monsieur Roberto Gianis de Brusson, qui a remporté le concours d'adjudication pour la gestion de ce refuge.
Le Syndic a pris la parole pour expliquer la situation de Marco Linty, comptable de la Commune, qui a été dénoncé à l'Ordre des Comptables par le groupe de la minorité "Espace Charvensod" parce qu'«il n'avait pas collaboré aux requêtes du groupe de l'opposition pendant l'écriture du budget 2007».
A propos de cette question, le premier citoyen a lu une lettre du président de l'Ordre, M. Piero Marchiando, dans laquelle il est écrit «que le travail de M. Linty est correct et respectueux des règlements, régional et communal».
Dans cette lettre M. Marchiando rappelle également à l'un des membres du groupe de la minorité, Francesco Cordone, faisant lui-même partie de l'Ordre «*d'être à l'avenir respectueux de ses confrères comme le prévoit le code de déontologie de l'Ordre*».
Avant de terminer, le syndic Ennio Subet a rappelé le rôle, au sein de ce Conseil, du groupe de la minorité, qui bien souvent – sous forme de protestations – ne participe même pas aux séances du Conseil.
«*La minorité doit surveiller le travail de la Junte.* – a-t-il dit – *Mais, dans votre cas, vous ne l'avez pas fait.*
Je ne me souviens d'aucune proposition à propos desquelles vous avez discuté au sein de ce Conseil.
Les seuls actes par lesquels vous vous adressez à nous ne sont que des dénonciations qui, jusqu'à aujourd'hui, n'ont jamais été poursuivies».

SAINT-MARCEL LE CONSEIL VEUT RESTAURER LES VIELLES MAISONS

Le Conseil communal de Saint-Marcel s'est réuni, le lundi 9 février dernier, pour approuver les interventions du Plan d'urbanisme pour l'année 2008.
«*Un document technique* – a dit le syndic de Saint-Marcel, Roberto Crétier – *qui a permis d'identifier correctement la situation des édifices dans notre Commune. En 2008, nous avons cédé 133 mètres carrés pour de nouvelles structures, alors que 731 mètres carrés ont été destinés à la restauration de vielles habitations. La commune de Saint-Marcel continue et continuera à essayer d'inciter la population à restaurer les anciennes maisons*».
Le Conseil a tout de même également approuvé une variation au Plan d'urbanisme concernant le financement du programme régional de développement rural. 225 mille euros ont été, en effet, envisagés par l'Administration régionale pour la restructuration du village d'Enchasaz, tout près du Sanctuaire de Plout.
Une autre variation au Plan d'urbanisme a été approuvée par le Conseil lors de sa dernière séance qui concerne la zone de Prarayer, un hameau auprès duquel la commune de Saint-Marcel a décidé de construire un parking: les travaux seront financés par le Fospi.

SAINT-CHRISTOPHE DIX-HUIT POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Un Conseil communal très long qui vient de se dérouler, à Saint-Christophe, le jeudi 26 février dernier: le syndic de la mairie de la banlieue d'Aoste, François Desandré a dû aborder dix-huit points à l'ordre du jour.
Les deux groupes de l'opposition ont, en effet, présenté au Conseil quatre motions, sept interrogations et une interpellation.
Le Conseil a ainsi discuté du renouvellement du jumelage entre la commune de Saint-Christophe et la mairie de Bellegarde, en Haute-Savoie. L'assesseur Paolo Cheney a souligné que *«l'intention de la Commune est d'essayer de renouveler les liens d'amitié avec nos "cousins" français, avec lesquels on a eu une confrontation au mois de janvier dernier, quand une délégation est venue, à Aoste, pour visiter la Foire de Saint-Ours. En 2009, nous fêterons les dix ans de ce jumelage: il serait assez intéressant de fêter cet anniversaire d'une manière spéciale».*
La minorité a voulu interpeller également le Syndic et son groupe à propos de l'absence de guard-rail sur la route qui va de Maillod à Thovex.
«C'est une petite route – a dit le Syndic – *ne permettant pas aux voitures d'allées très vites. L'Administration veut plutôt réaliser l'élargissement de cette route».*
Autre motion, concernant la viabilité dans le hameau de Meysettaz, où peuvent circuler seulement les résidents.
«On connaît la situation – a expliqué encore une fois François Desandré – *et nous savons que beaucoup de monde roule sans autorisation. Et, malheureusement, ce cas n'est pas isolé. A partir du mois de mars, la police municipale reviendra avec trois patrouilles, pour surveiller à nouveau la circulation».* A ce propos, le Conseil a émis l'hypothèse de limiter la viabilité dans le bourg du village de Veynes.
Le Conseil a approuvé la convention avec les services de "Allo Bus" et "Allô Nuit", pour lesquels la mairie payera 2.500 euros, et également la convention avec l'association de Communes "L'Ëve".
Enfin, le Conseil a parlé de la possibilité de construire un parking dans le village de Cognon, tout près de la ville d'Aoste.
«Une solution qui n'est pas encore mûre – a conclu Desandré – *parce que les travaux qui seront réalisés par la Ville d'Aoste dans la zone Borgnalle* (et qui porteront à la construction de 29 nouveaux parkings) *seront capables d'éliminer ce problème à Saint-Christophe également».*

François Domaine

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine d'Arpuilles-Excenex
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Cipriano (Pien) GRIMOD âgé de 81 ans

l'un des tout premiers membres de notre section.

La communauté unioniste d'Arpuilles-Excenex, la Junte communale d'Aoste, le Conseil communal d'Aoste, l'entière Administration communale du chef-lieu, le Président de l'Union Valdôtaine, le Sénateur, le Comité Fédéral, le groupe des Conseillers régionaux, le Siège Central et la Rédaction du « Peuple Valdôtain » expriment leurs sincères condoléances à son épouse Lea Charbonnier, à ses enfants Enrico et Guido, syndic de la ville d'Aoste, à ses belles-filles Renata Damé et Luciana Sage, à ses petits-enfants Maurice, Corinne et Arlène, à ses sœurs Lorenzina (Tina) et Cilla, ainsi qu'à tous ses parents.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe
a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur
Aldo BIONAZ âgé de 82 ans

La communauté unioniste de Saint-Christophe présente ses condoléances les plus sincères à ses filles Rosanna avec son mari Loris Tillier et Ester avec Maurizio Stefanoli, à sa sœur Lorenzina dite Tina, à ses beaux-frères, à ses belles-sœurs, à ses petits-enfants Alessandro, notre conseiller communal qui est aussi membre du Comité de Direction de la section avec sa femme Paula, Stefano et Maurizio ainsi que les cousins et les parents.

VIE DE NOS SECTIONS : DONNAS

Samedi 28 février dernier, au restaurant «l'Enfant prodige», s'est déroulé le dîner social annuel de la section.
Une rencontre habituelle pour remercier tous les inscrits et les sympathisants et passer ensemble un moment de divertissement et d'allégresse, pour inaugurer la nouvelle saison et les nouvelles activités.
Lors du dîner, 90 invités étaient présents dont le président de la Région Augusto Rollandin, les assesseurs Albert Lanièce, Laurent Viérin et Manuela Zublena, les conseillers Alberto Crétaz, Emily Rini et Mauro Bieler, le président du CELVA Elso Gérandin et un bon nombre de jeunes de la Jeunesse Valdôtaine avec à leur tête l'animateur principal, Rémy Herren.
Grande satisfaction pour la participation importante et l'engagement non moins important du pays par la présence aussi de beaucoup d'amis unionistes des sections voisines ; cela signifie qu'au niveau de la basse Vallée, il y a une forte union, et c'est la philosophie la plus juste pour donner la possibilité aux personnes d'interagir parce qu'un grand travail de coordination mais aussi de collaboration pour obtenir ces objectifs est nécessaire.
Nous avons l'espoir que 2009 sera une année encore plus riche de succès et de nouvelles adhésions de la part de ceux qui souhaitent connaître l'état de la politique actuelle en la vivant de manière active. Il est, enfin, obligatoire de remercier ceux qui ont collaboré, la direction en particulier, parce que c'est aussi grâce à eux si la soirée a pu se dérouler de manière sereine. Une mention spéciale à tout le staff du restaurant pour le traitement spécial et la cordialité du service.

Le Président de la Section
Fabio Marra

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

organise un

DÎNER SOCIAL

SAMEDI 14 MARS à 20h30
au restaurant HOTEL CRISTINA

Le prix est de 25,00 euros.

Pour les réservations s'adresser, dernier délai, mercredi 11 mars prochain, directement à l'Hôtel (tél.: 0166 46184) ou au Président de la section, M. Elio Fognier (tél.: 330 679550).

La section de l'Union Valdôtaine de Champdepraz

organise un

DÎNER SOCIAL

VENDREDI 13 MARS
à la «CANTINA DEL CAPOLUOGO»
à 20h

Le prix est de 16 euros.

En compagnie des adhérents et de leur famille, les sympathisants seront également les bienvenus.

Région Autonome Vallée d'Aoste
Regione Autonoma Valle d'Aosta
Assessorat de l'Éducation et de la Culture
Assessorato Istruzione e Cultura

FUTURISMI

Centro Saint-Bénin
via Festaz, 27
Aosta
29 novembre 2008
26 aprile 2009
orari:
9.30 / 12.30
14.30 / 18.30
Tutti i giorni

Ingresso intero € 3,00
ridotto € 2,00
in abbinamento con l'ingresso alla mostra
Memorie del Grand Tour
intero € 6,00 - ridotto € 4,00
Tel. 0165 272687

Inauguration au Fort de Bard

L'InfoLounge, une ressource pour le territoire et ses opérateurs

Plusieurs Administrateurs et opérateurs des Communes, des Communautés de Montagne et des AIAT ont participé, le dimanche 15 février dernier, à la cérémonie d'inauguration de l'InfoLounge du Fort de Bard, à savoir un nouvel espace préparé par l'Association Fort de Bard pour la promotion touristique, culturelle, environnementale et œno-gastronomique de la Vallée d'Aoste.
Le service publicitaire et informatif est placé au premier plan de l'Accueil, au départ des ascenseurs panoramiques, point crucial du passage des visiteurs qui montent à la forteresse.
Dans ces locaux, le public peut trouver, dans un environnement accueillant et réconfortant, le matériel concernant l'offre touristique de toutes les Communes de la Région, en termes d'accueuil, de propositions pour les loisirs et des événements à suivre.
L'InfoLounge a été conçu avec des solutions innovatrices et inspirées au plus haut niveau de confort pour les usagers: à côté des supports traditionnels pour le matériel publicitaire, on peut trouver des panneaux lumineux suggestifs, des sièges confortables pour la consultation, des écrans avec des films consacrés aux beautés naturalistes et aux paysages de la Vallée d'Aoste, un espace Internet pour la consultation en temps réel des informations utiles, une ligne wi-fi, les "water cooler" et une musique d'environnement.
Le matériel générique est proposé selon la répartition classique de la Basse, Moyenne et Haute Vallée, et le matériel plus spécifique est réparti selon des thématiques différentes: culture, environnement, tourisme, artisanat et agriculture.

«Le Fort de Bard est une opportunité de développement pour le territoire – a affirmé le président de l'Association Fort de Bard, Augusto Rollandin –. *Grâce à la réalisation de cet espace informatif, nous avons répondu aux exigences des Administrateurs locaux de véhiculer de manière plus incisive l'offre touristique des Communes respectives.*
Nous continuerons à travailler avec eux sur d'autres fronts, à commencer par la logistique, afin d'augmenter l'espace consacré aux parkings du Fort. Les opérateurs privés sont également appelés à y participer pour construire avec nous, une offre touristique toujours plus complète et synergique».

Caveri revient à la RAI

Après 22 ans de congés sabbatiques, Luciano Caveri travaille à nouveau pour le siège Rai de la Vallée d'Aoste. La nouvelle est parue sur son blog, le samedi 28 février dernier, avec ces mots: *«Le choix est dû au fait que le professionnalisme politique n'est pas justifié par le rôle de simple Conseiller régional qu'actuellement je recouvre, et est possible par le changement du statut juridique de la RAI.*
Comme cela advient naturellement, cette décision sera commentée par tout le monde d'une manière différente: je donne la garantie d'être sérieux tant dans mon travail qu'à travers mon mandat, en ayant la capacité de séparer les rôles».
Depuis le 1er mars dernier, Caveri recouvre donc le poste de chef de la structure des programmes du siège valdôtain: *«De toute façon, je crois que personne ne peut nier mes compétences dans ce secteur et jamais personne par le passé, lorsque j'étais à la RAI, n'a jamais rien dit à propos de ma déontologie professionnelle.*
Enfin, je voudrais que l'on me juge sur les faits».
La rédaction du «Peuple Valdôtain» souhaite à l'ancien directeur-adjoint du journal un bon travail dans sa nouvelle fonction.

Projets de développement entre le Val d'Aoste et la Suisse

L'essor commun du tourisme et du développement durable de l'environnement entre la Vallée d'Aoste et la Suisse est l'objectif de plusieurs projets européens approuvés dans le cadre du Programme de coopération Italie-Suisse qui seront développés jusqu'en 2013.
En ce qui concerne l'environnement, «Enplu» a pour but d'augmenter la capacité du territoire transfrontalier et de poursuivre un développement durable à travers une exploitation plus efficace et plus rationnelle de l'énergie hydroélectrique; l'objectif du projet «Eea – certification énergétique européenne» est de tester auprès de 45 Communes, dont 4 situées en Vallée d'Aoste, de nouveaux instruments de gestion de l'énergie.
Quant au secteur touristique, «Autour des barrages» renforce le soutien du système touristique transfrontalier de la vallée d'Hérens et de Valpelline; «Grand-Saint-Bernard 360 degrés» se propose d'intégrer, à l'échelon transfrontalier, les activités touristiques du territoire du Grand-Saint-Bernard notamment en ce qui concerne la Via Francigena.
«Le Pays du Cervin» permet une action intégrée de valorisation touristique du territoire transfrontalier de la zone du Cervin alors que «Trekking autour du Cervin» vise à la valorisation du tourisme estival sur le territoire comprenant le Valtournenche, en Vallée d'Aoste, et la commune de Zermatt, dans le Valais.
Enfin, «Traversalp» a comme objectifs l'analyse et la recherche des solutions quant à l'amélioration de la mobilité entre Zermatt et Valtournenche.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri — www.lucianocaveri.com

L'analphabétisme est l'incapacité de lire et d'écrire. Si on le dit comme cela, ça a l'air simple, mais le contenu de cette notion a évolué avec les rapports entre les différents individus qui appartiennent à la société. C'est ainsi que, à la fin du XIXème siècle, on n'était pas considéré comme analphabète si on était capable de déchiffrer des mots ou d'écrire son nom. Il suffisait donc très peu. Les choses se sont compliquées avec la définition adoptée par l'Unesco en 1958 qui est beaucoup plus exigeante: elle déclare analphabète «*toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne*».
Vingt ans plus tard apparaît la notion d'analphabétisme fonctionnel: selon l'Unesco elle désigne tout individu «*incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire au bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer, en vue de son propre développement et de celui de sa communauté*».
A la même époque, on s'aperçoit qu'une partie de la population, après avoir été scolarisée, a perdu l'usage de la lecture et de l'écriture: pour rendre compte de ce phénomène, on utilise désormais le terme d'illettrisme (en italien on a souvent parlé de "analfabeti di ritorno"), alors que les analphabètes sont ceux qui n'ont jamais appris à lire et à écrire. Cela ne suffit plus, aujourd'hui. En peu de temps la révolution numérique a investi nos vies. L'ordinateur à lui seul offre d'extraordinaires possibilités, grâce à de nombreux programmes, en mesure de gérer différentes activités. De plus avec Internet, il peut se relier à d'autres médias, tels que radio, télé, cinéma en créant un espace culturel unique et extraordinaire: on peut trouver musique, livres, plans et plein d'autres choses. Mais ces liens permettent aussi d'utiliser les e-mails, de téléphoner à des prix inférieurs, de se voir en vidéoconférence même si on est très loin, une formation scolaire et professionnelle n'importe où, la médecine à distance dans les aires marginales et d'accéder à des millions d'autres informations et utilités qui finissent dans votre ordinateur. Si nous ajoutons la richesse des possibilités offertes par les téléphones mobiles, les télés satellitaires les télés et radios numériques, il y a vraiment de quoi s'étonner. Mais on crée également de nouveaux obstacles: on emploie l'expression «fracture numérique» pour indiquer le phénomène qui risque d'isoler, en cas d'impossibilité de connexion, des communautés toutes entières et des individus. Mais cela implique également le risque de fracture culturelle, là où se développe un analphabétisme numérique, ou si vous le préférez informatique. Ne pas savoir utiliser les nouvelles technologies et les possibilités qui en dérivent pour l'étude, le commerce, les activités professionnelles, la socialité, la culture signifie être coupés du monde, comme les analphabètes du passé.
Certes, comme pour la poule et l'œuf on ne sait pas par où ça a commencé, on peut affronter le problème de différents points de vue. Le réseau de connexion est un des points de départ possibles: différentes possibilités Wi-fi, la fibre optique, les lignes électriques; la complémentarité doit garantir l'ensemble du territoire. Mais, comme on l'a compris avec l'initiative «*Un computer in famiglia*», on doit disposer d'un ordinateur connecté au réseau et on doit fournir les éléments de base. J'ajouterais qu'il faut avoir aussi des contenus, donc ceux qui surfent doivent avoir des services auxquels accéder, en évitant une utilisation uniquement ludique et par conséquent limitée de ces nouvelles technologies. Il y a quelques temps, dans la revue française «*Esprit*» Laurent Sorbier écrivait: «*Comme l'avait prophétisé Nicholas Negroponte il y a quelques années, l'Internet est omniprésent dans notre quotidien, il est devenu un élément structurant de notre économie, la toile de fond de notre vie d'homo numericus. La coïncidence du succès immense et plus tardif que prévu de ces technologies auprès du grand public et d'un discours tendant à minimiser la portée des changements induits par cette diffusion très large des usages présente un risque majeur: tout est réuni, d'une certaine manière, pour que la révolution du numérique soit excessivement banalisée, cantonnée à ses effets les plus triviaux*».
Il ajoute, et je partage son opinion: «*Désormais, l'ordinateur n'est plus une affaire de passionnés, professionnels ou amateurs, il s'est banalisé, il suffit d'en être un utilisateur plus ou moins averti pour avoir accès à ses avantages, sans prétendre comprendre le fonctionnement de l'informatique. Il est de ce fait devenu rare, et même incongru, qu'un auteur se flatte d'écrire sur le sujet des nouvelles technologies sans toucher aux outils. De même, le lecteur, sans maîtriser les conditions techniques qui lui permettent d'aller sur les réseaux, aura déjà probablement envoyé un mail, créé un site, contribué à un forum, téléchargé un article de journal, un morceau de musique, voire (parfois sans le savoir) piraté un film, etc.*».
Cela veut dire que la politique doit s'intéresser au problème, en sachant que des nouvelles formes d'agrégation politique naissent à travers les *socials networks* et la présence des hommes et des femmes politiques sur Facebook en est la preuve.
La Vallée d'Aoste est un territoire difficile à couvrir et avec une population réduite, elle doit se préparer au défi et éviter de se laisser emporter.